

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juin 2023

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le neuf juin deux Mil vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	12	
- votants :	12	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne,
05 juin 2023		Absents excusés : BONNEFOND Vincent, FORISSIER Johan
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : DUTEL Peggy
05 juin 2023		

N° 2023D305

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU SOU DES ECOLES

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande de subvention de la part du Sou des écoles.

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, le Sou des écoles remet à la classe de CM2, une calculatrice à chaque élève. Ainsi, la Commune leur attribue une subvention de 200 €

Monsieur le Maire propose donc d'allouer au Sou des écoles une subvention supplémentaire exceptionnelle d'un montant de 50 €, afin de faire face à l'augmentation du coût des calculatrices

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle au Sou des écoles, d'un montant de 50 €.

DIT que les crédits sont disponibles au Budget Primitif 2023, au compte 6574, par prélèvement sur le non affecté.

Le Secrétaire de Séance
Peggy DUTEL



ROZIER EN DONZY, le 16/06/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

